

La gouvernance des banques luxembourgeoises présentée à des pays émergents

10.07.2015 14:05

Le 10 juin 2015, la commission banque de l'Institut luxembourgeois des administrateurs (ILA) a organisé, à la demande de l'Agence de transfert de technologie financière (ATTF, dont la mission est la mise en place et la coordination de programmes de formation et de consultance dans le domaine bancaire et financier, à destination, en particulier de pays en transition ou en développement) une journée de formation autour de la gouvernance des banques et ce au sein d'un executive programme de 5 jours dédié à la problématique de «How to shape the new future of your bank?».



Michael Schweiger (RBC, ILA commission banque)

(Photo: Luc Deflorenne / archives)

Le but était de présenter notre système de gouvernance et les changements drastiques qui sont en train d'y être opérés à des professionnels C-level du secteur financier de pays émergents (pour la plupart des pays d'Europe Centrale et de l'Est mais aussi des Pays Baltes, d'Asie et d'Afrique) qui sont en charge dans leurs pays respectifs d'adapter leurs banques aux nouvelles exigences, plus rigoureuses en matière de gouvernance, d'appréhender de nouveaux marchés ou de s'adapter à un marché en crise et aux incertitudes portées par celui-ci. Les participants étaient en particulier très avides d'informations concernant l'utilisation ou la perception de la gouvernance en tant qu'outil stratégique, d'amélioration de la performance ou de mitigation du risque.

La commission banque de l'ILA représentée par le duo Michael Schweiger, RBC, et Anne-Marie Nicolas, Loyens & Loeff, a présenté lors de ce début de formation la gouvernance des banques dans l'environnement luxembourgeois complétée par des cas pratiques. Les participants ont ensuite été amenés à participer à un échange de vues avec un panel d'experts de la Place qui ont mis en exergue non seulement les changements de la pratique bancaire au Luxembourg depuis la crise financière, mais aussi les excès et imperfections de la gouvernance de banques en Europe. Les participants ont également été très intéressés de discuter des conséquences de la création du mécanisme de stabilité européen sur les banques et les impacts des changements récents en matière de gouvernance sur les banques luxembourgeoises comme la circulaire CSSF 12/552 ou la CRD IV.

Un des grands débats porta sur la comparaison entre la pratique bancaire au Luxembourg tant au niveau des entités locales qu'au niveau des filiales luxembourgeoises de banques étrangères (surtout européennes) et celle de la majorité des pays émergents représentés. Ceux-ci ont généralement opté pour un modèle de structure dualiste (à l'instar des pays germanophones) avec une supervision principalement par la banque centrale locale et une composition de conseil à majorité d'administrateurs indépendants et couvrant des marchés bancaires généralement plus traditionnels et beaucoup moins exposés vers l'étranger que les banques luxembourgeoises.

Même si le Luxembourg doit encore faire progresser son modèle de gouvernance, ce fut, d'après les participants, une expérience très enrichissante que de pouvoir avoir un aperçu de notre système en pleine transformation, fruit d'influences européennes variées et exposé à des marchés multiples et diversifiés. ♦

Le contenu de ce communiqué de presse est de la seule responsabilité de son auteur:

ILA(/societes-institutions/ila)